MONTAGNE EXPEDITION
CHAMONIX MONT BLANC

+33 (0)4 81 68 55 90

DOLCE VITA EN VAL D'AOSTE ITALIEN

La vallée d'Aoste se situe juste derrière le massif du Mont Blanc, en Italie.

Dans cette région des Alpes, plus ensoleillée que la Haute Savoie toute proche, de nombreux sommets se prêtent magnifiquement bien à un ski de randonnée de grande qualité, avec des orientations et des pentes variées, des paysages changeants alternant forêts et grands versants propices à de belles courbes enivrantes. Un plaisir "blanc" avec un parfum de Sud. Le premier jour, départ de Chamonix en minibus pour rejoindre les versants italiens pour une première sortie à la Punta Croce (2478m). Le lendemain par le Col Fetita, nous suivrons l'arête qui mènera au sommet de la Testa dei Frà (2818m), où le dénivelé conséquent et les pentes plus raides enchanteront les bons skieurs. Le troisième jour une première partie en forêt puis dans des alpages permettra de monter sur la Pointe de la Pierre (2653m). Ensuite nous partirons pour le Col Serena (2547m) et terminerons la semaine par le Pointe de Chaligne (2608m).

Région	Alpes Italiennes
Activité	Ski Ski de randonnée
Durée	5 jours
Groupe	6 à 8 personnes
Code	SRVAO
Prix	A partir de 1 095 €
Niveau	3/5
Confort	3/5
Langue(s)	anglais

PROGRAMME

Jour 1 **Punta Croce (2478m).**

Rendez-vous à Chamonix tôt le matin pour le départ en minibus vers le petit village d'Arpy.
Départ du hameau d'Arpy (1670m), petit centre de ski de fond. Par les pistes de ski de fond nous remonterons vers le fond de la vallée, puis gravirons des pentes variées dans une belle forêt de mélèzes pour arriver sur le plateau du lac d'Arpy. Des pentes légèrement plus soutenues nous mèneront au sommet, avec ses anciens fortins militaires. Grandiose vue sur le massif du Mont Blanc. Descente par le même itinéraire au village. Une bonne manière de débuter le semaine, tout en revoyant les techniques spécifiques du ski de rando et de recherche en avalanche.

Dénivelé+ : Environ 800 | Dénivelé- : Environ 800 | Altitude Max : 2478m | Hébergement : Nuit en hôtel.

Jour 2 **Testa dei Frà (2818m).**

Au-dessus de Morgex et de La Salle, le hameau de Morge sera le point de départ de la randonnée du jour. Par un chemin en forêt, puis les alpages des Ors, nous remonterons la belle combe ouest menant au col Fetita (2557m). La partie la plus technique commence, avec la remontée de l'aérienne crête sud de la Testa dei Frà, à 2818m, que nous atteindrons skis aux pieds si les conditions de neige le permettent. Retour par le même itinéraire, mais en choisissant les plus belles pentes et la meilleure neige.

Dénivelé+ : 1124 | Dénivelé- : 1124 | Altitude Max : 2818m | Hébergement : Nuit en hôtel.

Jour 3 **Pointe de la Pierre (2653m).**

Depuis le village d'Ozein, au début du val de Cogne, par les alpages de Champchenille nous ferons l'ascension des agréables pentes enneigées de la Pointe de la Pierre à 2653m. Retour par le même itinéraire.

Dénivelé+ : Environ 1230 | Dénivelé- : Environ 1230 | Altitude Max : 2653m | Hébergement : Nuit en hôtel.

Jour 4 **Col Serena (2547m).**

Nous montons en minibus jusqu'au village de la Rosière (1660 m, Saint Rhémy en Bosses). Par une belle forêt de mélèzes, nous suivrons la route d'alpage en direction de Ponty pour atteindre l'Arp du Bois à 1940m. Ensuite se dessine une belle combe qui nous mènera par une pente régulière au col de Sereina. Pendant la montée nous verrons comment faire sa propre trace selon le relief. A la descente nous nous attarderons sur l'évaluation des pentes ainsi que les techniques spécifiques au ski de rando. Durant la sortie nous pourrons à nouveau s'exercer à la recherche en DVA.

Dénivelé+ : Environ 900 | Dénivelé- : Environ 900 | Altitude Max : 2547m | Hébergement : Nuit en hôtel.

Jour 5 **Punta Chaligne (2608m)**

Départ du petit village de Buthier (1350m), montée en direction de l'alpage et du refuge de Chaligne (2940m) en passant les grandes clairières de Plenot Désot, Arolla Désot et Arolla Damon. Par la forêt de mélèze nous rejoindrons l'alpage de la Tsa de Chaligne 2240m puis par l'arête Sud Est nous atteindrons le sommet.
Retour en fin d'après-midi sur Chamonix.

Dénivelé+ : 1290 | Dénivelé- : 1290 | Altitude Max : 2608m

MODIFICATION DU PROGRAMME

Important : Ce programme peut être modifié sur décision du guide si les conditions en montagne, la météo ou la condition physique des participants le nécessitent. Pour des raisons de sécurité et pour garantir un niveau homogène correspondant a celui annoncé, l'encadrement et l'organisation se réservent le droit d'interrompre votre participation si votre niveau technique et/ou votre forme physique ne correspondent pas à ceux requis.

En aucun cas cette interruption ne pourra donner lieu à un remboursement ou à un versement d'indemnités.

DATES & PRIX

Départs internationaux :

Pas de départ pour l'instant

Code voyage: SRVAO

Le prix comprend

- L'acompte de 30% est à verser au moment de l'inscription, le solde du séjour devra être réglé à 30 jours du départ.
- L'organisation technique du séjour.
- L'encadrement un guide de haute montagne.
- L'hébergement en 1/2 pension en gîte (2 nuits) et hôtel (2 nuits) dans la vallée d'Aoste et ses environs.
- Les déplacements en minibus
- Les piques-niques le midi.
- Matériel de sécurité : DVA (piles non fournies), pelle et sonde
- Le matériel collectif : cordes

Le prix ne comprend pas

- Les boissons et dépenses personnelles
- Les vivres de course (barres de céréales, fruits secs, barres de céréales, etc...) à votre convenance.
- Piles pour le DVA (4 piles LR03 AAA)
- Le matériel technique individuel : crampons, piolet
- Le matériel de ski de randonnées + chaussures + peaux + couteaux + bâtons
- Assurance: frais de recherche, secours et rapatriement en Italie.
- Les frais d'inscription

Conditions de paiement et d'annulation

Inscription

L'inscription à l'une de nos activités ou voyage implique l'acceptation des conditions générales de vente. Chaque client doit remplir un bulletin d'inscription. L'inscription n' est acceptée qu'avec le versement d'un acompte représentant 35% du montant total du voyage et dans la mesure des places disponibles. Si l'inscription se fait à moins de 35 jours du départ, le prix total du voyage devra être réglé dès l'inscription. Vous pouvez effectuer votre paiement par virement bancaire (SWIFT/IBAN) ou par carte bleue directement sur le site. Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail dans les plus brefs délais.
Pour toute inscription effectuée à moins de 6 mois de la date de départ, votre inscription ne sera validée qu'après la confirmation de la disponibilité auprès des refuges.

Facturation

Le solde doit nous parvenir au moins 35 jours avant votre date d'arrivée. Si le solde du voyage ne nous est pas parvenu dans ces délais, Montagne Expédition se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.
Vous recevrez votre facture le jour de votre départ.

Annulation

Annulation de votre part:

Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez annuler votre voyage, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Vous devez nous faire connaître votre décision d'annulation par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception, et c'est la date de réception de ce courrier qui déterminera la date de votre annulation.

Si vous annulez votre voyage, pour quelque raison que ce soit, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Si votre annulation a lieu :

- Plus de 31 jours avant le départ: 30% du montant total du dossier (hors assurance).
- De 30 à 21 jours : 40 % du montant total du voyage (hors assurance).
- De 20 à 14 jours avant la date du départ : 50% du montant total du dossier (hors assurance).
- De 13 à 7 jours avant la date du départ : 75% du montant total du dossier (hors assurance).
- A moins de 7 jours avant la date du départ : 100% du montant total du dossier (hors assurance).

Cas particuliers, quelle que soit la date d'annulation ou de modification de contrat : ces frais s'ajoutent au barème ci-dessus :
- Frais fixes terrestres : les frais engagés tôt pour des réservations fermes vous seront facturés en cas d'annulation (réservations de certains refuges par exemple)
- Frais d'assurance et d'inscription : quelque soit l'assurance souscrite, le montant de l'assurance et les frais d'inscription sont dus et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. Si vous avez souscrit une assurance multirisques, les sommes retenues vous seront remboursées par l'assurance dans certains cas (notamment maladie, accident, décès, etc.).
L'assurance multirisque entre en vigueur dès le jour de votre inscription et de l'achat de votre assurance.

Annulation de notre part:

Montagne Expédition peut être amené à annuler sans frais un départ:
- faute de l'atteinte du nombre minimum de participants pour garantir le départ.
- en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables liées aux conditions de la montagne et notamment pour des raisons liées au maintien de la sécurité des clients,
Dans ce dernier cas, Montagne Expédition proposera des solutions de remplacement. Dans le cas aucune solution de remplacement n'est possible, Montagne Expédition remboursera au client les prestations non réalisées sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque autre indemnité.

Vous serez informé de l'annulation dans les meilleurs délais et au plus tard :
- 30 jours avant la date prévue pour un voyage liberté ou exclusif ;
- 20 jours avant la date de départ pour les voyages devant réunir un nombre minimum de participants et dont la durée dépasse 6 jours;
- 7 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours ;
- 48 heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée ne dépasse pas 2 jours.

En cas d'annulation totale ou partielle du séjour par Montagne Expédition imposée par des éléments mettant en cause la sécurité des clients (mauvaises conditions météo en montagne entre autre), Montagne Expédition remboursera au client les prestations non réalisées sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque autre indemnité.

Pour des raisons de sécurité et pour garantir un niveau homogène correspondant à celui annoncé, l'encadrement et l'organisation se réservent le droit d'interrompre votre participation si votre niveau technique et ou votre forme physique ne correspondent pas à ceux requis. En aucun cas cette interruption ne pourra donner lieu à un remboursement ou à un versement d'indemnités.

Modification du contrat

En cas de modification d'un voyage par le client entraînant des frais pour Montagne Expédition ces frais seront à la charge du client. Dans tous les cas, toute modification fera l'objet d'un écrit.

Montagne Expédition pourrait modifier des éléments au contrat de voyage si des événements extérieurs à notre volonté s'imposaient (conditions météo ou autres éléments) et qui remettraient en cause la sécurité des participants, l'accessibilité des zones de pratique ou liés à une injonction d'une autorité administrative.

Lorsque Montagne Expédition modifie le programme (heure de rdv, durée, lieu, ascension…) du séjour pour les raisons citées ci dessus, les clients sont tenus d'accepter la modification de programme proposée. Montagne Expédition remboursera au client les éventuelles prestations non réalisées sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque autre indemnité.
Dans le cas où le client refuserait les prestations de remplacement, le refus du client pourra être assimilé à une annulation à l'initiative du client.
Il est précisé qu'il ne sera pas toujours possible de proposer des prestations équivalentes au regard de la spécificité et du caractère

unique de certains séjours.

Par exemple, sur un séjour intégrant une tentative d'ascension du Mont Blanc, en cas d'impossibilité de monter au Mont Blanc pour les raisons citées ci dessus, nous vous proposerons si possible une ascension alternative dans les massifs alentours (Mont Rose, Grand Paradis...) , que vous êtes tenu d'accepter.

Prix et révision des prix

Pour les voyages en groupe, les prix figurant sur le site internet ont été calculés et sont valables pour le nombre indiqué de participants pour chaque voyage.
Si le nombre de participants est inférieur au minimum requis pour garantir le départ, un supplément petit groupe peut être proposé pour garantir le départ. Vous pourrez refuser ce supplément petit groupe et annuler sans frais le cas échant.
Pour tous les séjours ou programmes, nous mentionnons le prix par personne, valable à partir d'un certain nombre de participants, et nous détaillons les prestations incluses et non incluses de ce prix.

Cession du contrat

Conformément à l'article R.211-7 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder votre contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que vous pour effectuer le voyage tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Vous êtes tenu d'informer Atalante de votre décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception et au plus tard sept jours avant le début du voyage. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais induits par la cession qui vous seront communiqués par votre conseiller. Le cédant et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuellement occasionnés par cette cession.

Assurance

Nous vous invitons à souscrire une assurance avant votre départ garantissant les activités pratiquées avec Montagne Expédition. Le détail des assurances proposées est disponible sur cette page: https://montagne-expedition.com/fr/assurance

Dans le cas où vous ne souscrivez pas à l'une de nos assurances, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer par mail les informations de votre contrat d'assurance (nom de la compagnie, nom du contrat, n° de police d'assurance, n° de téléphone) et d'emporter ces informations avec vous lors de votre séjour.

INFOS PRATIQUES

Encadrement

Notre voyage est encadré par un guide de haute montagne qui vous apportera les éléments techniques nécessaires au bon déroulement du séjour. Le guide pourra être amené à modifier le programme pour assurer la sécurité en fonction des conditions météorologiques de la montagne ou la condition des participants.

Alimentation

Repas

- Pique-niques le midi.
- Repas du soir dans les refuges.
- Pensez à prévoir des vivres de courses selon vos goûts avant le départ.

Boissons

Les boissons personnelles ne sont pas comprises dans le séjour.
A savoir : les bouteilles d'eau en refuge sont chères, de 5€ à 8€ en moyenne.
Prévoir des pastilles purifiantes type Micropur si vous ne voulez pas acheter de bouteilles d'eau (lorsque cela est possible).Il est d'usage en montagne que les clients payent les boissons les guides : le mieux étant de prévoir une cagnotte pour le groupe dès le début du séjour en fonction des moyens de chacun.

Hébergement

Deux hébergements en hôtels sont prévus dans la vallée d'Aoste : les chambres seront partagées de 2 à 4 personnes suivant les groupes. Sanitaires privés dans chaque chambre.Si le séjour est confirmé tardivement il se peut que le 1er hébergement soit remplacé par l'auberge Ostello di Arpy (prévoir des chapînes pour y monter) : les chambres seront partagées et les sanitaires communs à l'étage.

Equipement fourni sur place

- Le matériel collectif (cordes) est fourni.
- Au refuge des chaussons sont à votre disposition.
- Couvertures et couettes sont fournies en refuge : pensez à prévoir le drap-sac pour des questions d'hygiène.
- Le matériel de sécurité individuel (DVA piles non fournies, pelle, sonde) : merci de signaler à l'agence si vous possédez le vôtre.

Equipement indispensable

Skis

- 1 paire de skis de randonnées légers avec leurs fixations adaptées ainsi qu'un frein ou des lanières de sécurité, et fartés.
- 1 paire de chaussures de ski de randonnée à semelles VIBRAM
- 1 paire de peaux de phoques autocollantes adaptées aux skis
- Couteaux adaptés aux fixations
- Bâtons à rondelles larges

Autres

- Matériels de sécurité : DVA, pelle, sonde
- Crampons avec système « Antibott »
- Piolet
- Baudrier et mousquetons à vis
- Couverture de survie
- 1 lampe frontale avec piles et ampoule de rechange
- Couteau de poche
- Thermos et gourde

Matériel

Tete

- Bonnet windstopper

• Chapeau ou casquette
• Foulard et/ou tour du cou « buff »
• Crème solaire (indice très haute protection) et stick labial
• Lunettes de glacier catégorie 4 + masque de skiHaut du corps
• 2 sous-vêtements techniques respirant à manches longues type « Carline » (pas de coton qui sèche trop lentement)
• 1 sous-pull technique et respirant
• 1 veste polaire épaisse
• 1 veste ou gilet en duvet
• 1 veste coupe-vent et imperméable type Goretex
• 1 paire de moufles (polaire ou laine) windstopper
• 1 paire de gants (polaire ou laine) windstopper
• 1 paire de sous-gantsBas du corps
• 1 collant technique respirant type « Carline »
• 1 pantalon de montagne confortable
• 1 pantalon coupe-vent et imperméable type Goretex
• 2 paires de chaussettes : 1 fine et 1 épaisse

Autres
• 1 drap type « sac à viande » pour les refuges
• 1 petite trousse de toilette avec 1 serviette de toilette séchage rapide
• Biafine
• Papier hygiénique + briquet
• 1 ou 2 sac plastique de 100L et un sursac pour protéger les affaires et le sac à dos
• 1 pochette étanche dans laquelle vous mettrez vos papiers d'identité, votre téléphone, votre argent et votre contrat d'assurance/assistance avec tous les numéros de téléphone d'urgence

Bagages

• Un sac à dos d'alpinisme confortable de 40 litres avec attaches pour skis.
• Un deuxième sac restant à l'hôtel avec les affaires de rechange.

Pharmacie

Votre guide disposera d'une pharmacie de première urgence.

Prévoyez avec votre médecin votre pharmacie personnelle:
• médicaments personnels
• anti-douleur (paracétamol de préférence)
• double-peau
• élastoplast
• pansements
• désinfectant local
• anti-inflammatoire
• antispasmodique
• anti-diarrhéique
• anti-vomitif
• antiseptique intestinal
• collyre
• somnifère léger
• boules Quies

Liste non-exhaustive.

Passeport

Non

Visa

Non

Carte d'identité

A la suite de la prolongation depuis le 1er janvier 2014 de la validité de la CNI française, sans changement de date faciale sur le document, les litiges et difficultés pour les voyageurs français se multiplient.

1 - Comme indiqué dans les Procès-Verbaux des Comités Exécutifs des 5 février et 3 avril 2014, le SETO s'est saisi de la question. Les interventions du SETO auprès des autorités françaises sont en cours pour lister les difficultés, trouver des solutions et des moyens adaptés.

2 -Des accords ont été établis entre la France et certains pays pour que la CNI prolongée soit acceptée. Une liste des pays acceptant cette prolongation de la CNI est consultable sur le site du ministère français de l'Intérieur.Des documents explicatifs traduits dans les langues du pays y sont téléchargeables pour les voyageurs.Toutefois ces documents et explications ne sont pas encore totalement acceptés et reconnus dans tous les pays listés.

Dans l'attente, le SETO recommande donc à ses membres de bien veiller à ce que les clients français directs et indirects soient pleinement informés de la situation, à savoir qu'une CNI peut être refusée si la validité faciale est périmée. En cas de doute, il est donc préférable de bien recommander le recours à un passeport valide à la place de la CNI.